



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde

N° 65 – Avril, mai, juin

Le mot du Maire

Cher-e-s Administré-e-s,

A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes en pleine préparation du budget 2017. Cet exercice n'est jamais simple, et cette année encore moins que d'habitude !

En effet nous continuons à subir les baisses des dotations de l'Etat, tout en manquant de visibilité sur l'avenir...

Par ailleurs 2017 est une année électorale des plus importantes pour notre pays: nous serons bientôt fixés sur la politique mise en œuvre au niveau national, mais ce sera après le vote du budget !

Ces incertitudes et interrogations incitent donc à la prudence dans les choix. Mais, à mi-mandat, la situation financière de notre commune est plus que saine et permettra, sans augmenter la pression fiscale, de continuer d'engager des investissements importants sur des projets structurants.

Il est donc permis d'envisager la fin de ce mandat sereinement...

Cela dit, pour l'instant, les projets que nous portons pour la commune avec mon équipe restent ma priorité.

Dès ce mois d'avril, les délais ayant été tenus par les entreprises, aura lieu l'ouverture des salons de coiffure et d'esthétique sur la Place du Bicentenaire.

Le second semestre verra la mise en location des 4 logements communaux dans la cité EDF dont les travaux de rénovation se poursuivent ainsi que de la maison Place de l'Eglise et de l'appartement au-dessus des 2 commerces précédemment cités.

Il y aura également l'ouverture d'un commerce de Pizza à emporter à côté de l'agence postale. De plus, suite aux travaux engagés par les propriétaires actuels, vous serez accueillis dans une boulangerie pâtisserie totalement rénovée et agrandie.

Des travaux de voirie verront le jour au cours du 2^{ème} trimestre 2017.

D'autres projets seront envisagés à l'occasion de la préparation du budget.

Comme à l'accoutumée, vous retrouverez dans ce bulletin l'ensemble des rubriques habituellement présentées.

En ce début de printemps, je ne peux que vous souhaiter les moments les plus agréables à St Capraise en profitant des diverses activités proposées par nos associations soutenues par la municipalité.

Votre Maire, Laurent PEREA

Sommaire

Le mot du Maire	page 1	Infos	page 6
Compte-rendu du CM	page 2 et 3	Etat civil et Compte-rendu des associations	page 7
Infos Mairie	pages 4 et 5	Calendrier des manifestations	page 8

Compte-rendu du Conseil Municipal

Comptes administratifs et de gestion

Ces comptes ont été adoptés à l'unanimité ils font apparaître les résultats suivants pour démarrer les budgets 2017

RESULTATS de CLOTURE DE L'EXERCICE

COMPTES ADMINISTRATIFS et COMPTES DE GESTION 2016	RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2016	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Communal	733 728.99	-312 042.48
Assainissement	42 290.98	144 073.44
Irrigation	6 420.63	-1 955.25
Locaux commerciaux et autres locations	4 864.72	-2 537.95

Locaux commerciaux

Ces locaux seront opérationnels dans la première quinzaine d'avril. Le conseil a délibéré et adopté les loyers commerciaux en vue d'établir les baux de location : 600€ ht pour le salon de coiffure et 400€ ht pour le salon d'esthétique. Le prix de location du logement au dessus sera délibéré à l'occasion d'un prochain conseil.

200€ ht pour le local Pizza situé à côté de la poste. Il est entendu que cette activité nouvelle ne portera pas tort à l'activité de la boulangerie qui souhaite réaliser des travaux d'extension pour faire un salon de thé qui permettra une vente plus importante de pâtisseries.

Changement de statut des écoles

Monsieur le maire explique au conseil municipal que suite au changement d'organisation souhaité du RPI et plus particulièrement à la création d'un pôle maternelle à Saint-Capraise-de-Lalinde, il convient de changer le statut de l'école primaire de Saint-Capraise-de-Lalinde. Celle-ci devient donc une école maternelle dès la rentrée 2017. Les cycles primaires sont répartis sur les classes de Lanquais, Varennes et Saint Agne.

Taille des arbres

Elle n'est pas utile partout et tous les ans mais elle sera faite aux endroits nécessaires à la sécurité et au passage des véhicules. Une nacelle va être louée à cet effet.

Les saules pleureurs du Bassin doivent malheureusement être abattus car ils sont vermoulus et dangereux.

Travaux sur bâtiments communaux

Les travaux se poursuivent dans les logements EDF et dans la maison place de l'église. Les menuiseries ont été changées et l'électricité remise aux normes.

Cantine scolaire

Une commission cantine composée d'une élue, d'un personnel de la cantine et d'un représentant des parents d'élèves va être mise en place et sera aidée de l'infirmière en charge du district du collège de Lalinde. Après une évaluation des prix par la commission municipale en charge de la cantine, il apparaît que le prix du repas est sous-évalué. Il conviendrait de l'augmenter d'environ 30 centimes, ce qui permettrait de couvrir le prix des fournitures. Le coût de fonctionnement : personnel et équipements reste à la charge de la commune dans le cadre du service public qu'elle assume.

Tour de France

Lors du passage du tour de France à Saint-Capraise le 11 juillet 2017, la RD 660 sera bloquée pendant 3 heures l'après-midi et toutes les voies communales débouchant sur la RD 660 seront interdites à la circulation. Cette étape part de Périgueux et arrive à Bergerac. A Saint-Capraise il sera installé des bottes de paille tout le long des trottoirs car ils ont été rabaissés lors de l'aménagement du bourg et sont trop bas, ce qui pourrait être un danger pour les coureurs. Un pré-tour aura lieu en juin 2017.

Les « Saxons »

Cette association sportive de football américain recherche un terrain de sport pour la saison 2017 / 2018. Après renseignement pris auprès de Christophe Céschin, le terrain de Saint-Capraise est libre. En échange l'association propose d'assurer l'entretien du terrain et des locaux. Les entraînements ont lieu une à deux fois par semaine à partir de 20h et 4 à 6 matchs se déroulent au cours de l'année en plus de journées « découverte ».

Infos mairie

Bus du jeudi

Nous rappelons à tous qu'un bus part tous les Jeudis du parking de la Salle des Fêtes à 9h45 pour aller au marché de Lalinde. Départ de Lalinde pour le retour à 11h30. Ce bus est accessible à tous et gratuit.

Arrêté préfectoral d'emploi du feu n° 2013073-0007 relatif à la protection de la forêt contre l'incendie

Périodes d'interdiction totale de l'utilisation du feu en zone sensible du 15 février au 15 mai et du 15 juin au 15 octobre.

Pendant les périodes autorisées mais règlementées allant du 16 mai au 14 juin et du 16 octobre au 14 février, il est obligatoire de faire une déclaration en mairie par écrit et 3 jours avant la date prévue pour une surface supérieure à 100m² ou un volume de plus de 3 mètres cubes.

L'INCINERATION A L'AIR LIBRE DE DECHETS NON VEGETAUX EST INTERDITE

Dans les zones sensibles (forêts, chaumes...), tout propriétaire de constructions, habitations, dépendances, chantiers, usines et installations diverses est tenu de débroussailler sur une profondeur de 50 mètres autour des dites constructions ou installations sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre des voies privées donnant accès aux dites constructions ou installations (voir arrêté complet sur le site de la préfecture de la Dordogne ou sur le site de la Mairie).

Collecte des ordures ménagères

La distribution des bacs est maintenant terminée (si vous ne les avez pas, contactez le numéro vert 0800.94.26.01 pour prendre rendez-vous ou adressez-vous à la Mairie).

Des points de ramassage collectifs restent en place : **ils sont expressément réservés aux habitants concernés**. Pour ceux-ci, les sacs jaunes habituels ne sont plus distribués ; ils peuvent se procurer un sac de pré collecte à la Mairie selon une liste établie et en verser directement le contenu dans le conteneur à couvercle jaune. Il est nécessaire que chacun comprenne qu'il doit utiliser ses propres conteneurs personnalisés. Par ailleurs il est

interdit de mettre des poches à côté des conteneurs : celles-ci ne seront pas ramassées lors de la collecte. N'oubliez pas de bien positionner vos bacs pour que l'enlèvement soit fait.

Les conteneurs de collecte du verre et des textiles restent définitivement sur la place de la gare.

Piles, bouchons de liège ou en plastique peuvent toujours être rapportés à la mairie.

Pensez à garder le calendrier de collectes qui vous a été remis.

RTE (Réseau de transport d'électricité)

Des travaux d'élagage, d'abattage et de débroussaillage nécessaires à l'entretien de la ligne électrique 63kw MARTILOQUE-TUILIERES auront lieu jusqu'au 30 juin. Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés peuvent s'adresser au représentant de l'entreprise Jam Vert, M Bel-Ghazi Jamal : 06.78.14.92.04 ; en cas de contestation ; les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE Sce électricité de France qui assure le contrôle des travaux : M. Richebert Olivier : 05.56.33.64.54 / 07.62.47.68.93 ou M. AMIOT Thierry : 05.56.33.99.64/06.29.90.35.58.

Cartes nationales d'identité

La Mairie de St-Capraise de Lalinde n'établit plus les dossiers de Cartes Nationales d'Identité depuis le 15 mars 2017.

Les Mairies de Lalinde ou de Bergerac sont dotées d'un Dispositif de Recueil des Informations. Vous devrez donc vous présenter personnellement à la Mairie choisie muni(e) de votre pré-inscription en ligne (<http://service-public.fr>) ou de l'imprimé papier que vous aurez préalablement retiré à la Mairie de St-Capraise et complété, une preuve de domicile (factures EDF, téléphone, eau, quittance de loyer ... de moins de 2 mois), votre ancienne carte nationale d'identité (ou déclaration de perte ou de vol, le cas échéant + timbre fiscal à 25 euros) et de 2 photographies d'identité homologuées.

Heures et jours d'ouverture du service passeport et CNI de la mairie de Lalinde :

Lundi – mercredi – vendredi : de 14h00 à 17h00

Jeudi – samedi : de 9h00 à 11h 30.

NB : la constitution d'un dossier prend de 15 à 20 minutes, en conséquence il est nécessaire de se présenter au plus tard 20 minutes avant la fermeture du service.

Procurations pour les élections

Pour les électeurs inscrits sur la liste électorale communale, ne pouvant (motif valable) participer aux différents votes de 2017, il est possible de donner procuration à un électeur inscrit sur la liste de la commune en se rendant à la gendarmerie muni de leur propre carte d'identité et de la copie de celle de la personne à laquelle ils ont donné procuration.

Le formulaire peut être rempli à la gendarmerie ou en ligne via <http://service-public.fr> puis imprimé ou imprimé depuis service-public.fr et rempli de façon manuscrite (sans rature) mais il doit être tamponné par les autorités compétentes qui l'enverront à la mairie du lieu de vote.

Rivières Vallées et Patrimoine en Bergeracois (RVBP)

L'ingénieur et le technicien du RVBP sont au service des différentes municipalités constituant le syndicat, mais ils peuvent aussi venir en aide aux particuliers qui auraient des interrogations à propos d'un point d'eau ou d'eaux de ruissellement ...

Informations : 09.72.31.47.93 ou 09.72.31.47.94

– siav.couze@gmail.com

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS)

Préconisation d'utilisation des eaux de pluie, pluie et forages privés.

Vous souhaitez utiliser une ressource d'eau alternative sans risques pour vous, vos proches et l'environnement ? Téléchargez le guide pratique sur : www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com et www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr.

Tour de France 2017

Le Tour de France passera à St Capraise le mardi 11 juillet 2017 dans l'après midi. A cette occasion, il sera impossible de descendre des coteaux pour rejoindre la D660

Horaires d'ouverture de la Mairie* :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé au public	14 h 00 à 18 h00
Mardi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Mercredi	08 h 00 à 12 h 00	
Jeudi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Vendredi	08 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 18 h 00
Samedi	09 h 00 à 12 h 00	

(Sauf périodes de congés)

Horaires d'ouverture de la Poste * :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50
Mardi	09 h 00 à 11 h 50	Fermé
Mercredi	09 h 00 à 11 h 50	14 h 00 à 16 h 50
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	14 h 00 à 16 h 50

(Sauf périodes de congés)

Informations par courriel et / ou SMS.

La Municipalité souhaite mettre en place un système de communication directe qui peut diffuser collectivement des informations par Mails ou SMS. Pour que vous puissiez bénéficier de ce service, vous devez transmettre vos coordonnées à la Mairie en allant sur le site de la Mairie, page d'accueil.

Infos

Pharmacie de garde

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 07 au 14 avril 2017	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 14 au 21 avril	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 21 au 28 avril	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 28 avril au 05 mai	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 05 au 12 mai	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 12 mai au 19 mai	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 19 au 26 mai	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 26 mai au 02 juin	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 02 au 09 juin	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 09 au 16 juin	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 16 au 23 juin	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 23 au 30 juin	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 30 juin au 07 juillet	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 07 au 14 juillet	David - Beaumont	05 53 22 30 07

RSI

Permanence tous les 15 jours à la Chambre de Commerce à Bergerac

Rendez-vous sur le site du RSI : RSI.fr

RSI Aquitaine 1 rue Prévost 33526 Bruges cedex

Collecte de sang

La collecte de sang du 1^{er} mars a connu une moindre participation. Nous vous rappelons l'importance vitale de ce don.

La prochaine collecte aura lieu le mardi 25 juillet de 15h00 à 19h00. L'Etablissement Français du Sang espère une nombreuse participation.

Association pour l'accueil des familles d'hospitalisés

Seule structure agréée par la Sécurité Sociale, la Maison d'Accueil « la Pelouse » (65 rue de la Pelouse de Douet – 33000 Bordeaux) permet aux accompagnants de rester auprès d'un parent ou d'un proche hospitalisé dans un des établissements de Bordeaux. Les tarifs sont modérés et proportionnels aux ressources. Informations et réservations au 05.56.93.17.33 ou site www.hebergementlapelouse.bordeaux.fr.

Etat Civil

Naissances :

04 janvier 2017 Camille, Françoise, Hélène, Elodie POMMIER
13 janvier 2017 Evan, Emile, Michel ROUX
13 janvier 2017 Léana VIGIER

Félicitations aux heureux parents.

Décès

03 janvier 2017 Georges Armand MOULIN
05 janvier 2017 Marcelle Henriette LAFON épouse SALVIAT
09 janvier 2017 Maurice Robert SERRE
05 février 2017 René RABIER

Nos sincères condoléances aux familles.

Compte rendu des associations

A.A.P.P.M.A

L'assemblée générale s'est tenue le 24/01/2017 en présence de 19 personnes. Pas de changement pour le bureau :
Président Roger LASSALLE
Vice Président Mathieu MORELET
Trésorier Philippe GONZALES
Secrétaire Richard LESAGE
Administrateurs : départ de M. Jean Bouteil et élection de MM Patrice Lasserre, Romain Le Moigne, Jean-Marie Odorico, Jean-Marc Nicolle et Jean-Luc Pierson.
Le bilan financier a été approuvé.
Le nettoyage des berges de la Dordogne et du lavoir du Trou du Chay a été effectué le 11/02/2017 et l'alevinage (brêmes, gardons, brochets) a été fait le 27/01 dans le canal.

A.C.C.A St Capraise de Lalinde Repas de chasse

L'A.C.C.A de St Capraise de Lalinde vient de clôturer sa saison de chasse sur un bilan très positif en ce qui concerne le prélèvement de nos "amis chevreuils", et vous invite à participer au repas de chasse qu'elle organise le samedi 22 avril à 12h00 à la Grange de Bénéventie. Les réserva-

tions peuvent se faire en appelant les numéros suivants : 06 23 31 88 07 et le 06 22 36 63 62.

L'A.C.C.A tient aussi à vous informer qu'à l'occasion du 1er Mai, elle propose le repas de l'omelette à l'aillet que l'on pourra déguster à la cabane de chasse ou à la Grange de Bénéventie suivant les réservations. Les réservations se font aux mêmes numéros.

L'A.C.C.A vous attend nombreuses et nombreux pour passer un moment de convivialité autour de notre "ami le Chevreuil".

Billard Club « Pool Espérance »

Samedi 18 et dimanche 19 mars ont eu lieu à la salle des fêtes de St Capraise les Triplettes de billard 8 Pool et deux Opens homologués A.F.E.B.A.S.

Les vainqueurs de cette triplette sont « Le Sémillon » et ceux des opens sont M.Carlos Costa et M.Victor Costa Duarte.

Le « Pool Espérance » remercie tous les joueurs présents ce week-end, les bénévoles, Tapis Vert ainsi que la Municipalité de St Capraise de Lalinde

Calendrier des manifestations

	MANIFESTATIONS	LIEU et HEURE	ORGANISATEUR
AVRIL 2017			
Lundi 27 au 8 avril	Exposition "Bergerac Insolite"	Galerie commerciale des 3V - CREYSSE	Galerie Photo Bondier-Lecat avec la participation de la Mairie de St-Capraise
Samedi 22	Repas de chasse	Grange de Bénéventie 12h00	ACCA
Dimanche 23	1 ^{er} tour des présidentielles	Mairie -8h/19h	
Du Vendredi 28 au dimanche 30	Exposition-photos Les « années noires de notre histoire-1939-1945 »	Salle des fêtes – 10h/12h et 14h/18h	La Municipalité M. Jean Fournier M. Georges Chambon
Samedi 29	Vernissage	11h30	
Dimanche 30	Cérémonie pour la Journée des Déportés	Stèle Rébecca ARON - 11h	ASPEC et Municipalité
MAI			
Lundi 1 ^{er}	Omelette à l'aillet	Cabane de chasse ou grange de Bénéventie 12h00	ACCA
Dimanche 7	2 ^{ème} tour des présidentielles	Mairie-8h/19h	
Samedi 20	Repas Paëlla	Salle des fêtes-12h30	Les Joyeux Gabariers
JUIN			
Jeudi 8	Journée nationale d'Indochine	Cause de Clérans - 17h30 Monument aux Morts	L'ADAM
Dimanche 11	1 ^{er} tour des législatives	Mairie-8h/18h	
Dimanche 18	2 ^{ème} tour des législatives	Mairie-8h/18h	
Vendredi 23	Assemblée Générale Paëlla	Salle des Fêtes-18h30 19h30	Atelier des Amis
Samedi 24	Découverte du parcours EPHEMERE – départ Monbazillac 10h	Site de Tuilières – Milieu d'après –midi Œuvre de M. Noble	Les Rives de l'Art
Samedi 24	Kermesse des écoles	Grange de Lanquais - 14h00-18h30	L'APE
Vendredi 30	Spectacle des écoles	Salle des fêtes – 19h00	Professeurs des écoles
JUILLET			
Mardi 11	Passage du Tour de France		